

Communes de

Vittel, Contrexéville, Norroy, Mandres-sur-Vair, Saint-Remimont, Belmont-sur-Vair,
Dombrot-sur-Vair, La Neuveville-sous-Châtenois, Houécourt, Viocourt, Châtenois,
Balléville, Vouxey, Removille, Houéville, Attignéville, Barville, Harchéchamp, Autigny-
la-Tour, **Soulosse-sous-Saint-Elophe** et Moncel-sur-Vair.

Cartographie zonage PPRNi

PPRNi

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS
« inondation »

du Vair et Petit Vair

Vu et annexé
à mon
arrêté préfectoral
n° 001 / 2020 / DDT

Du 28 janvier 2020

SIGNÉ

Le Préfet,



Photo aérienne de la crue du Vair le 17 décembre 2011
Houéville - Attignéville - Vouxey



Photo aérienne de la crue du Vair le 17 décembre 2011
Balléville

Janvier 2020

Zonage réglementaire PPNri du Vair et Petit Vair SOULOSSE-SOUS- SAINT-ELOPHE SYNOPTIQUE

--- Limite communale
Zone inondable

Vu et annexé
à mon
arrêté préfectoral
n° : 001 / 2020 / DDT
du : 28 janvier 2020

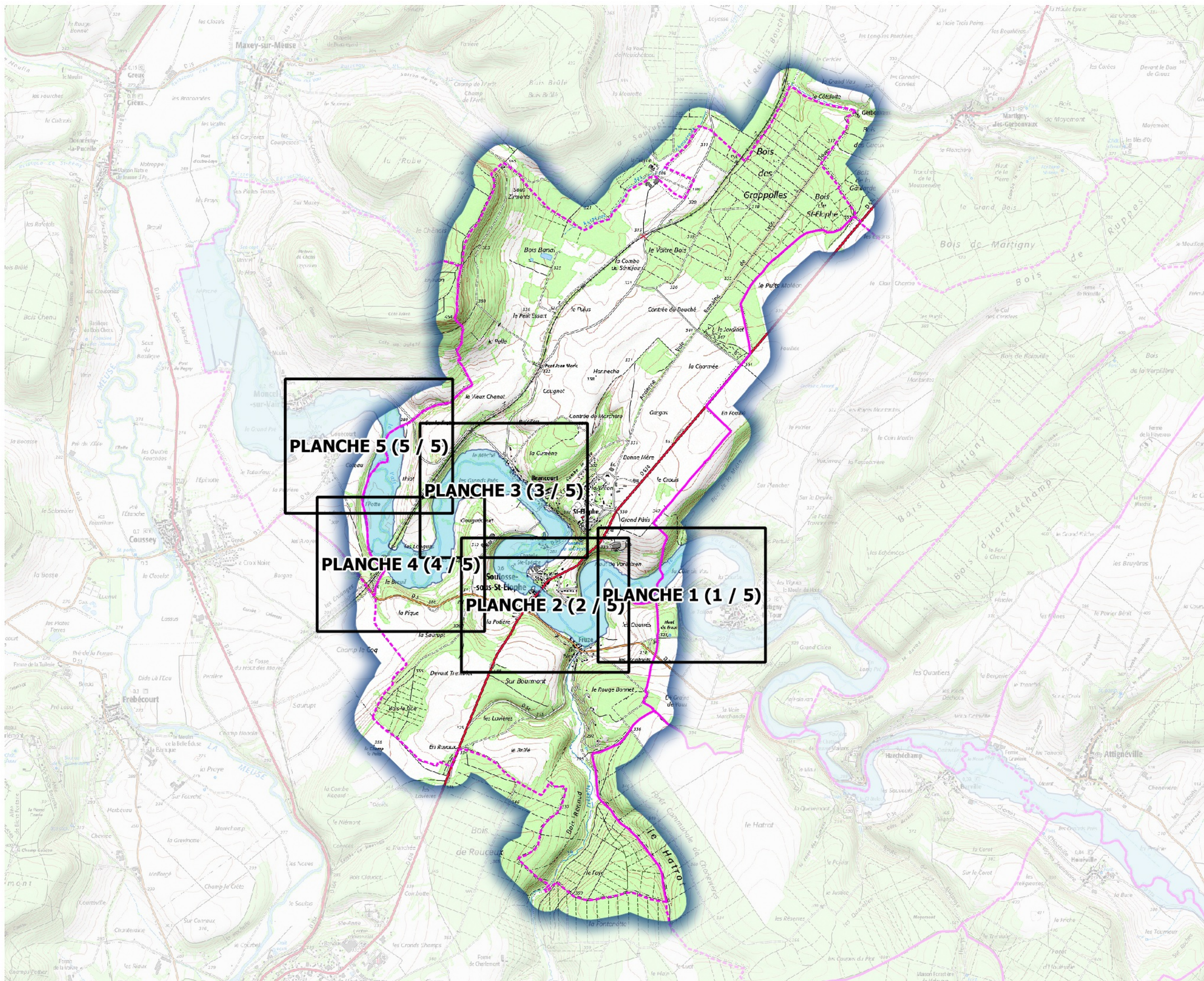
SIGNE

Le Préfet,

Sources : BIGN©
Conception : DDT88/SER/BPR-TV

0 800 m

Janvier 2020





PRÉFET DES VOSGES



Zonage réglementaire PPRni du Vair et Petit Vair

SOULOSSE-SOUS- SAINT-ELOPHE

PLANCHE 1 (1 / 5)

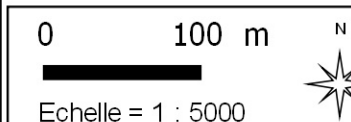
- Zone rouge R
- Zone bleue B1
- Zone bleue B2
- Cote de la crue de référence
- Cours d'eau et plans d'eau
- Limite communale

Vu et annexé
à mon
arrêté préfectoral
n°: 001 / 2020 / DDT
du : 28 janvier 2020

SIGNE

Le Préfet,

Sources : ©IGN©
Conception : DDT88/SER/BPR-TV



Janvier 2020



**Zonage réglementaire
PPRni
du Vair et Petit Vair**

**SOULOSSE-SOUS-
SAINT-ELOPHE**

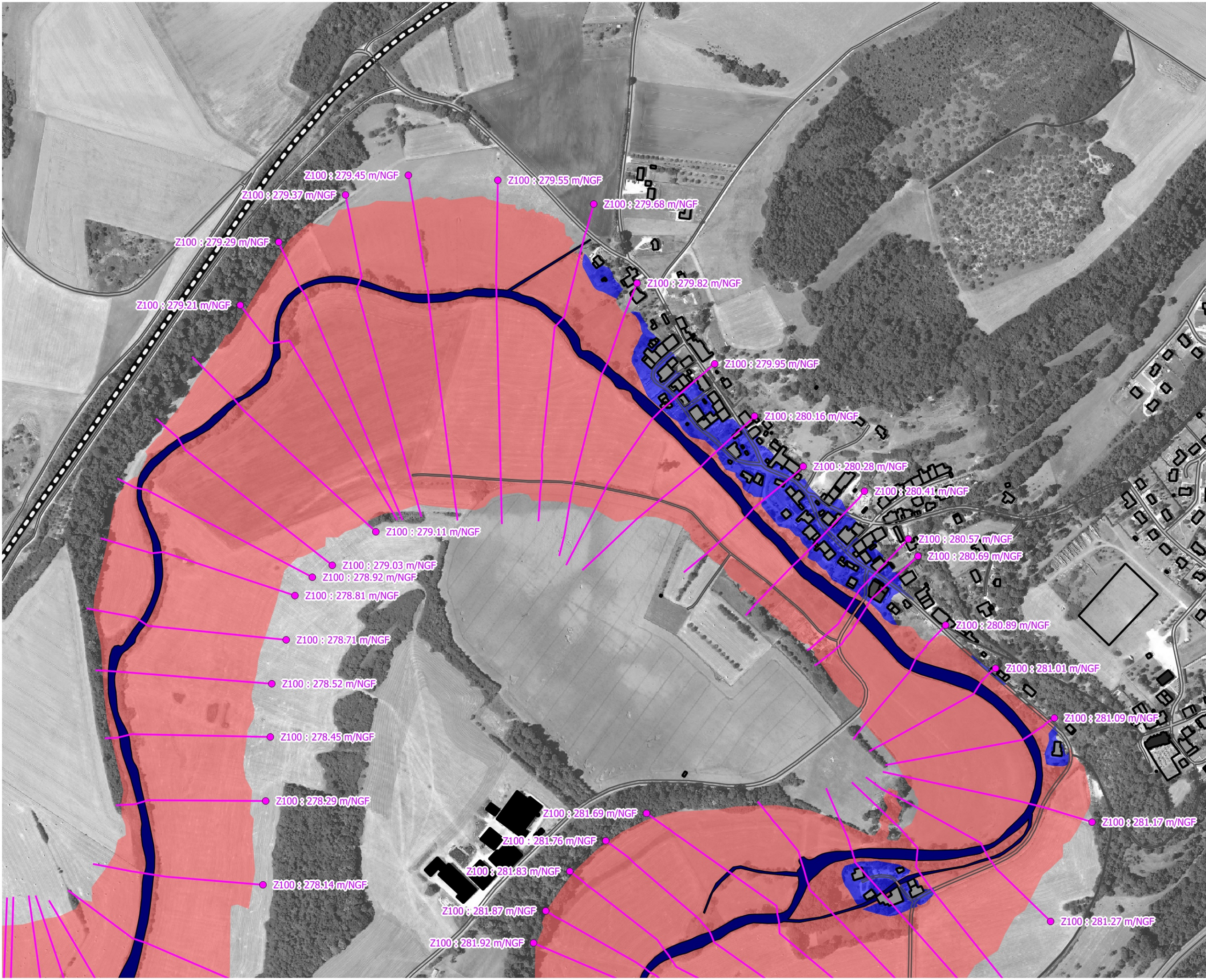
PLANCHE 2 (2 / 5)

-  Zone rouge R
-  Zone bleue B1
-  Zone bleue B2
-  Cote de la crue de référence
-  Cours d'eau et plans d'eau
-  Limite communale

Vu et annexé
à mon
arrêté préfectoral
n°: 001 / 2020 / DDT
du : 28 janvier 2020

SIGNE

Le Préfet,



**Zonage réglementaire
PPRni
du Vair et Petit Vair**

**SOULOSSE-SOUS-
SAINT-ELOPHE**

PLANCHE 3 (3 / 5)

-  Zone rouge R
-  Zone bleue B1
-  Zone bleue B2
-  Cote de la crue de référence
-  Cours d'eau et plans d'eau
-  Limite communale

Vu et annexé
à mon
arrêté préfectoral
n°: 001 / 2020 / DDT
du : 28 janvier 2020

SIGNE

Le Préfet,



**Zonage réglementaire
PPRni
du Vair et Petit Vair**

**SOULOSSE-SOUS-
SAINT-ELOPHE**

PLANCHE 4 (4 / 5)

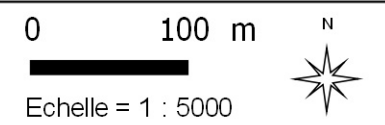
- Zone rouge R
- Zone bleue B1
- Zone bleue B2
- Cote de la crue de référence
- Cours d'eau et plans d'eau
- Limite communale

Vu et annexé
à mon
arrêté préfectoral
n°: 001 / 2020 / DDT
du : 28 janvier 2020

SIGNE

Le Préfet,

Sources : ©IGN©
Conception : DDT88/SER/BPR-TV



Janvier 2020



**Zonage réglementaire
PPRni
du Vair et Petit Vair**

**SOULOSSE-SOUS-
SAINT-ELOPHE**

PLANCHE 5 (5 / 5)

-  Zone rouge R
-  Zone bleue B1
-  Zone bleue B2
-  Cote de la crue de référence
-  Cours d'eau et plans d'eau
-  Limite communale

Vu et annexé
à mon
arrêté préfectoral
n°: 001 / 2020 / DDT
du : 28 janvier 2020

SIGNE

Le Préfet,